

Image not found or type unknown



Indemnités en cas d'arret maladie

Par **degrate**, le **24/07/2008** à **13:05**

bonjour, mon ami est en arret maladie depuis 1 mois, il n'a pas 1 an d'ancienneté dans l'entreprise et ne perçoit que la moitié de son salaire brut par la sécurité sociale, il travaille dans l'automobile, existe t-il une aide financière? merci